



AMOPA®
Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques
Section de l'Isère

Assemblée générale de la section
Mercredi 7 février 2018
Hôtel du Département
Grenoble

I. Accueil

Mme Anne Gérin, Vice-Présidente du Département de l'Isère, accueille au nom du Président Jean-Pierre Barbier, retenu par ses obligations, notre assemblée départementale et nous transmet tous ses sentiments amicaux. Mme Gérin développe dans une allocution fort agréable pour notre section toutes les raisons que l'on peut avoir pour se réjouir du partenariat entre le Département de l'Isère et nous, au service de l'Education et de la Jeunesse et de toutes les valeurs y afférant.

Remerciant, à travers sa représentante Mme Anne Gérin, le Président Jean-Pierre Barbier, pour la mise à disposition -renouvelée- de l'hémicycle du Conseil départemental (il aura d'autres remerciements à formuler tout-à-l'heure) et elle-même pour son allocution, le président de l'AMOPA-Isère Jean-Cyr Meurant salue également la qualité et l'agrément de nos relations avec Mme Nadine Brondel et Mme Lydie Moiroud, du Service du Protocole, sans oublier M. Joseph Argento, notre interlocuteur au Cabinet du Président.

Il présente les excuses de M. le Préfet et de Mme Viviane Henry, Inspectrice d'Académie-DASEN de l'Isère, retenus par leurs obligations et transmet à l'Assemblée leurs meilleurs vœux.

Répondant à Mme Gérin, il confirme que les liens que nous avons établis avec le Département sont très forts, en rappelant les marques : l'accueil par elle-même, au nom du Président, de notre assemblée générale l'an dernier à l'Ancien Palais du Parlement, la cérémonie de remise des prix de nos concours en juin, où elle était à nos côtés, l'aide financière apportée in extremis par le vice-président Julien Polat et elle-même dans une situation très difficile pour nous, puis pour lancer avec nous notre nouveau concours Jeunes Talents de la Musique. Du fait d'une mission dont il a été chargé l'an dernier par le président national de notre association Michel Berthet pour l'élaboration de notre Livre Blanc de l'AMOPA, il a pu constater à cette occasion, analysant les items du questionnaire adressé à nos 115 sections relatif à nos relations avec les collectivités locales et territoriales, que ces dernières étaient très loin d'être une généralité, même s'agissant des Départements et alors que nous sommes organisés en sections départementales, et il ne peut donc que se féliciter, en notre nom à tous, de l'excellence de ces rapports. On aura l'occasion d'y revenir au fil de la soirée, à propos de nos activités d'utilité publique.

II. Conférence de Mme Dominique Abry

M. Bruno Messina, Directeur d'A.I.D.A. (l'Agence Iséroise de Développement Artistique) et du Festival Berlioz ne pouvant être avec nous ce soir comme prévu du fait d'une hospitalisation en urgence, Mme Dominique Abry, Maître de conférences honoraire de l'ex-Université Stendhal, membre de notre Bureau, chargée des relations avec l'Université, a accepté avec beaucoup de gentillesse et de dévouement d'être notre conférencière. A l'occasion, dernièrement, de la mise en place de notre nouvelle Régionale, et précisément à propos de l'accueil de nos nouveaux amis, on a pu se pencher un peu, au passage, sur les langues parlées dans les territoires qui constituent maintenant la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Sujet à peine effleuré, qui méritait l'appel à un(e) spécialiste ! Mme Abry nous propose de nous faire découvrir le francoprovençal, une vraie « langue », et non un simple « patois », comme certains le croient (dans son domaine, on trouve le savoyard, le dauphinois, le lyonnais, le bressan, le forézien, et aussi le valaisan, le fribourgeois, le vaudois, le valdôtain... il est même parlé dans les Pouilles!). Nous voilà donc plongés pendant une heure, pour notre plus grand plaisir -une heure qui passe trop vite-, dans un bain linguistique à la fois très instructif et très animé, grâce au savoir et au talent conjugués de notre conférencière. Après un petit voyage dans l'Histoire -où nous retrouvons François 1^{er} bien sûr, mais aussi Lesdiguières, l'Abbé Grégoire, Jules Ferry...- et un périple dans la géographie des pays de langues romanes qui nous emmène aux marches de la langue d'oïl et de l'occitan, nous découvrons, toujours de manière imagée, les caractéristiques grammaticales du francoprovençal et notamment l'originalité de son système phonétique par rapport au français, la spécificité -et la richesse- de son lexique, sa syntaxe... le tout émaillé d'exemples amusants et d'anecdotes savoureuses. Ah le bonheur de retrouver aussi au passage son enfance, même quand on « est allé à Paris », avec des mots et des expressions oubliés !

Notre assemblée, unanime, ayant avec enthousiasme applaudi notre conférencière, émet le vœu qu'il y ait une

suite (Chère Dominique, vous voilà prévenue !).

NDLR : on ne saurait trop recommander l'ouvrage « Le parler des Alpes du Nord – Le francoprovençal » de Dominique et Nicolas Abry dans la collection Les patrimoines du Dauphiné Libéré.

III. Assemblée générale

Luc Chamard (notre « correspondant-musique » à La Côte Saint-André), ayant des difficultés pour se déplacer alors qu'il souhaitait vivement être avec nous et Nicole Laverdure (membre de notre Bureau et comme chacun sait organisatrice de nos sorties et petits voyages), venant d'appeler pour nous dire qu'elle était contrainte de renoncer à venir jusqu'à Grenoble, du fait de l'état de la route à cette heure, allant s'aggravant, nous prie d'excuser leur absence, bien involontaire.

1. Préambule

Préalablement, nous avons une pensée pour nos amis disparus depuis notre dernière assemblée, en observant une minute de silence à leur mémoire :

Madame Jeanne Jacquemet, directrice d'école honoraire (née en 1921), chevalier de la promotion de juillet 1975

Monsieur Jean Leyder, retraité

Le professeur Maurice Buyle-Bodin, commandeur de la promotion de juillet 1980

Madame Mauricette Hugonin, Maître de conférences honoraire, chevalier de la promotion de juillet 1994

Monsieur Gérard Bassi, ingénieur retraité, chevalier de la promotion de janvier 1982.

Avec une pensée aussi pour ceux qui, sans être membres de l'AMOPA, étaient proches de nous ou, par leur engagement, auraient pu être des nôtres :

Le professeur Gérard Rannaud, président honoraire de l'Association Stendhal

Madame Aline Gamé, Inspectrice pédagogique régionale d'anglais.

2. Ce qui a marqué l'année 2017 depuis notre dernière assemblée

a) L'état de la section

Jean-Cyr Meurant rappelle ses propos de l'an dernier : voilà des années que, comme nombre d'autres sections de l'AMOPA -presque toutes, et à ce jour toutes, en fait- comme d'autres associations aussi, nous peinons à maintenir nos effectifs ; on le sait, cette situation s'était trouvée aggravée avec l'affaire de la communication des adresses, qui avait été un coup très dur pour nous ; mais on se souvient que nous avons reçu le soutien et l'aide effective du Recteur Filâtre et de Mme Fis, Inspectrice d'Académie-Directrice académique. Chacun le sait enfin, nous faisons le maximum pour nous faire connaître, reconnaître, par différents moyens. En 2016, nous avons enregistré un nombre d'adhésions -sans parler du renfort apporté par les sympathisants de plus en plus nombreux- comme nous n'en avons pas connu depuis très longtemps. Voilà qui nous incitait à nous réjouir, semblait-il. Où en sommes-nous ?

Adhérents 2016 : 10 chevaliers et 2 officiers, soit 12 adhésions en tout ; pourtant la soirée avec les nouveaux récipiendaires nous avait laissés dans un état d'esprit optimiste.

Sympathisants : 7 (dont des conjoints le plus souvent)

Et puis il y a eu des démissions (1 « officielle » et d'autres défections que l'on constate au fil du temps).

Alors que dire ? Sincèrement, objectivement, on ne comprend pas, même si c'est comme ça ailleurs, ce qui ne nous console pas. On aura tout-à-l'heure des précisions avec le rapport de notre trésorier.

b) Retour sur nos « activités d'intérêt général » : rapport d'activités de notre secrétaire Gisèle Bouzon-Durand

Gisèle nous présente, grâce à un beau diaporama richement illustré et très détaillé -impossible à reproduire ici-, une très agréable rétrospective de nos activités culturelles et conviviales qui ont jalonné régulièrement l'année 2017. A retenir : ces activités ont attiré 548 participations, ce qui témoigne, nous dit-elle, du dynamisme de notre association et de ses membres.

Le président remercie Gisèle, son rapport est vivement applaudi par l'assistance.

c) Les « ARUP » : rapport du président J.C. Meurant

- Les concours « traditionnels » (Langue française : Expression écrite, Jeune Poésie, Jeune Nouvelle) :

Que lit-on dans le bulletin de mai 2006 ? « Cette année, nous avons été destinataires de 14 copies (nombre bien supérieur à celui des années précédentes) ».

Que constate-t-on en mai 2017 ? La participation, depuis 10 ans, a été multipliée au moins par 6 ; le nombre d'enseignants a triplé depuis 4 ans. Jamais nous n'avons enregistré une telle participation (participation totale

cette année : 524 élèves). Nous avons décerné 26 prix et accessits (détail dans le palmarès publié dans le bulletin). Nous adressons donc nos remerciements au cabinet de la directrice académique (et bien sûr à l'Inspectrice d'Académie elle-même, Madame Dominique Fis, à qui vient de succéder Mme Viviane Henry), au Département de l'Isère, aux IEN des circonscriptions primaires et aux directeurs des écoles, aux chefs d'établissement, à tous les enseignants, professeurs des écoles et professeurs de Lettres des lycées et collèges ; aux élèves de notre département isérois, qui nous montrent comme nous avons raison de leur faire confiance. Sans oublier les membres de notre jury, si dévoués.

- Notre concours d'éloquence

Il poursuit son petit bonhomme de chemin. Peu (très peu) de candidats, mais des candidatures extrêmement sérieuses. En fait, ayant eu un candidat extraordinairement brillant il y a deux ans, nous sommes en quête de perfection ! Nous avons pu attribuer un prix (« Les réseaux sociaux aident-ils le Vivre ensemble ? »).

- La cérémonie de remise des prix

14 juin 2017 au lycée Stendhal. Une centaine de personnes présentes : élèves, parents, professeurs, directeurs et chefs d'établissement, représentante du Conseil départemental -Mme Gérin- (la période de réserve républicaine n'étant pas close, nous ne pouvions avoir des représentants des Autorités académiques). On peut dire que cela a été une très belle cérémonie (le compte rendu figure dans le dernier bulletin).

- Notre nouveau concours Jeunes Talents de la Musique – La cérémonie de remise des prix

Là aussi, notre dernier bulletin (version papier en noir ou « dématérialisée » en couleur sur notre site ou le site national) dit tout. Une expérience un petit peu risquée, mais le succès a été au rendez-vous et nous avons pu ainsi marquer notre intérêt à la promotion de l'éducation artistique -pour le concours d'arts visuels, comme on le sait, nous avons dû le suspendre dans l'attente de jours financièrement plus fastes.

- Les bourses universitaires

Notre bulletin dit tout (juin 2017) : nous avons attribué 7 bourses (de 200 à 400€, pour un total de 2000€).

A noter que la commission nationale a retenu 19 dossiers émanant de 10 départements : sur ce total de 19, 4 de nos boursiers ont été sélectionnés (avec une aide de 200 à 1000€)

L'AMOPA-Isère est la seule section à avoir eu 4 lauréats. Ce résultat est pour nous très gratifiant.

d) Le partenariat avec l'Association AlterEgax (article dans le dernier bulletin)

Le Bureau de la section a décidé de répondre favorablement à l'appel de notre adhérent et ami Michel Baffert, président-fondateur de l'association AlterEgax-Isère et donc de faire partie du comité de pilotage de cette généreuse association de soutien à la jeunesse, aux côtés notamment des Autorités de l'État et des Autorités académiques. Le président de la section a déjà participé à sa mise en place et au lancement d'une opération de grande envergure, « Jeunes citoyens exprimez-vous », au cours de deux réunions à Seyssins et à Grenoble, où il a pu préciser quelle pourrait être la nature de notre intervention au-delà de la simple fonction de membre du comité de pilotage.

e) La Régionale Auvergne-Rhône-Alpes à Vienne

Les bulletins de juin et de décembre ont rendu compte de cette réunion dont nous avons la charge, la première depuis la réforme administrative. Le président national était là, mais nous avons dû constater la difficulté de réunir tout ce nouveau monde, puisque sur les quatre nouveaux départements, deux n'étaient pas représentés.

f) La cérémonie de remise des diplômes à la préfecture en juin

Un moment assez exceptionnel, par le soutien remarquable, très appuyé de notre préfet M. Lionel Beffre (voir le compte rendu de la cérémonie dans le bulletin).

3. Rapport financier du trésorier Jacques Prasse

C'est ensuite l'heure du rapport financier. Notre trésorier nous le présente avec son habituelle clarté, que ce soit au travers des tableaux détaillés de son lumineux diaporama ou par ses commentaires précis. Notre situation est des plus satisfaisantes et l'on serait enclin à l'approuver d'emblée, mais il faut entendre d'abord le rapport du vérificateur de nos comptes ! Jean Passaro, ayant dans les formes convenues fait part à l'assemblée de ses conclusions, appelle ses membres à approuver le rapport du trésorier et à lui donner quitus, ce qui entraîne de chaleureux applaudissements, redoublés lorsque le président remarque que ces applaudissements visent le travail de notre trésorier, alors que celui-ci apporte en plus son inestimable concours dans plein d'autres domaines, pour le bonheur de son président -et celui des membres de la section.

Un grand merci à Jacques, sans oublier tous les autres membres de notre Bureau Dominique Abry, Danièle Roumignac, Josiane Pourreau, Nicole Laverdure, Mireille Vinot, le professeur Gérard Luciani (et Gilbert Cottin pour notre bulletin).

On passe aux votes d'approbation :

- Rapport d'activités : unanimité
- Rapport financier : unanimité

4. Le proche avenir

a) Le président évoque le programme des activités 2018 (les fiches ont été jointes au bulletin de décembre)

b) Puis on se penche sur le prochain « Grand voyage » : quelle destination ?

Jacques fait part de suggestions récentes visant l'intérêt d'un voyage à New York ; nous avons déjà étudié cette possibilité en 2016, avec un programme KUONI, mais n'avons pu donner suite à ce projet, trop coûteux (de l'ordre de 2400 à 3000€ par personne). Doit-on le relancer aujourd'hui ? Les réactions de l'assemblée montrent que ce n'est guère envisageable.

En revanche, nous gardons l'idée d'un voyage en Crète et à Santorin, qui a reçu chez nos adhérents un accueil favorable.

c) Les ARUP

1. Les concours de langue française et d'éloquence :

Les sujets sont comme à l'accoutumée publiés dans le bulletin. Nous n'envisageons pas de changements. Un dossier de demande d'aide a été présenté au Département, incluant également la résurrection du défunt concours d'arts visuels.

2. Le concours Jeunes Talents de la Musique :

Il sera financé (on l'espère) par une aide spécifique de la Direction de la Culture et du Patrimoine du Département. Le président a sollicité une augmentation de cette aide pour lui donner une assise plus large, en accord avec le directeur du conservatoire de Voiron Michel Bordenet. D'un commun accord également, on envisage d'aller encore plus loin en 2019. Par ailleurs nous espérons nouer un partenariat étroit avec l'Education nationale dans ce domaine.

3. Le concours d'arts visuels (avec l'espoir d'une subvention globale suffisante) :

Décision du Bureau du 17 janvier : on prend le risque financièrement (avance sur subvention ou financement autonome exceptionnel) et on relance, si ce n'est pas trop tard pour les écoles.

4. Les bourses universitaires :

Le président rend longuement compte de ses réflexions et interrogations à propos du maintien du niveau Master1 (ex-maîtrise), rappelant l'évolution constatée depuis son rapport de « toilettage » en 2012 à la demande du président national : les raisons pour lesquelles il a préconisé le maintien Bac+4, en ajoutant M2 et L3 – La disproportion de l'aide M1/M2 pour un stage deux fois plus long - L'opportunité d'ouvrir le dispositif aux doctorants : cf son nouveau rapport au président national et son intervention à la conférence des présidents à Paris à ce sujet ; il n'a pas été suivi donc il est évident et compréhensible que « le National » n'accordera pas de bourse au-delà de M2 – le point de vue de notre Bureau du 17 janvier : pour le niveau M1, on s'adaptera chaque année à la situation, en gardant donc une aide de principe à ce niveau - nous avons eu un rapport de stage remarquable, digne d'un thésard-, en modulant le montant de la bourse pour accorder plus d'attention aux dossiers M2 ; quant au niveau supérieur, on ne peut dans l'état actuel des choses envisager de le prendre en compte...

5. Les autres concours de l'AMOPA dont la section est partie prenante ou relais :

- Imagin'Action : pas de réaction sauf une, très en retard (dossier envoyé directement à Paris)
- Histoire, géographie, citoyenneté européenne : pas de candidat connu
- Bourse Berthier, Prix Gaston-Vignot : idem.

d) La cérémonie en l'honneur de Jean-Jacques Rousseau à Saint-Martin-le-Vinoux

Voir là encore notre bulletin. La cérémonie d'installation du totem aura lieu samedi 16 juin à 10h30 au Mas Caché. Prévoir d'entendre quelques discours, des chaussures adaptées au terrain, un parapluie... et faire connaître sa participation.

-e) L'impérieuse nécessité d'étoffer le Bureau, suite aux nouvelles dispositions statutaires, dans la perspective de le renouveler et surtout de remplacer le président (l'actuel ne cessera de le répéter, comme Caton à la fin de chaque discours : « Dux est mutandus » !).

A 19h., la séance est levée et l'on se dirige joyeusement vers le buffet préparé pour nos quelque quatre-vingts participants.